

**PARMI LES LIVRES / Danièle IANCU-AGOU, dir.,
Philippe le Bel et les Juifs du royaume de France (1306),
Paris, cerf, coll. “ Nouvelle Gallia Judaica 7 ”, 2012.
23,5 cm. 295 p.**

Elodie Attia

► **To cite this version:**

Elodie Attia. PARMIS LES LIVRES / Danièle IANCU-AGOU, dir., Philippe le Bel et les Juifs du royaume de France (1306), Paris, cerf, coll. “ Nouvelle Gallia Judaica 7 ”, 2012. 23,5 cm. 295 p.. 2013, pp.575-577. 10.3917/etr.0884.0569 . hal-01434093

HAL Id: hal-01434093

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01434093>

Submitted on 13 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PARMI LES LIVRES

Institut protestant de théologie | « *Études théologiques et religieuses* »

2013/4 Tome 88 | pages 569 à 589

ISSN 0014-2239

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-etudes-theologiques-et-religieuses-2013-4-page-569.htm>

Pour citer cet article :

« Parmi les livres », *Études théologiques et religieuses* 2013/4 (Tome 88),
p. 569-589.

DOI 10.3917/etr.0884.0569

Distribution électronique Cairn.info pour Institut protestant de théologie.

© Institut protestant de théologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

interrogations des professeurs d'aujourd'hui comme l'introduction et le premier chapitre le laissent entendre. Si, à plusieurs reprises, E. s'émerveille de la clarté géniale de Thomas, il ne pose pas la question de sa pertinence dans le contexte actuel.

Waltraud VERLAGUET

Maître ECKHART, *Les Traités et le poème*, traduits et présentés par Gwendoline JARCZYK et Pierre-Jean LABARRIÈRE, Paris, Albin Michel, coll. « Spiritualités vivantes 254 », réédition en poche, [1996] 2011. 18 cm, 231 p. ISBN 978-2-226-22048-6. € 7,70.

La présentation qui précède la traduction replace brièvement Maître ECKHART dans son contexte et donne surtout un résumé des textes qui suivent.

Le traité *Du discernement* date de son activité comme prieur à Erfurt à partir de 1294 et s'adresse à de jeunes novices. E., plein de bienveillance, leur prêche fermement le fondement de leur engagement, en insistant sur l'importance de la volonté droite.

Le *Benedictus Deus*, probablement écrit autour de 1315 à Strasbourg, rassemble *Le livre de la consolation divine* et le sermon *De l'homme noble*. D'inspiration stoïcienne, le premier s'interroge sur le rôle de la souffrance, tandis que le second livre est une méditation anthropologique sur l'homme écartelé entre des aspirations intérieures et extérieures, et qui doit « s'unifier » pour restaurer l'image de Dieu en lui.

Le traité *Du détachement* décrit ce qui est, pour le maître, la plus haute des vertus, pure disponibilité qui conforme l'homme à Dieu.

Le poème finalement, le seul qui nous soit parvenu de Maître ECKHART, clôt l'ensemble de ces textes.

La traduction est agréable à lire, des notes de bas de page donnent des explications de texte, des notes de fin indiquent des références, renseignent parfois sur des choix de traduction ou le contexte d'une citation. Un index des auteurs cités par E. et un index des matières traitées terminent l'ouvrage.

On aurait aimé trouver dans cette deuxième édition de plus amples indications quant aux sources du maître. Les traducteurs en citent peu et se limitent aux plus connues, Albert le Grand et Thomas d'Aquin pour l'essentiel, hors les Pères de l'Église. Les béguines ne sont citées qu'en tant que destinataires, non en tant que source, alors que l'influence notamment de Mechthild de Magdebourg, dont l'œuvre circule au monastère d'Erfurt, semble assez frappante surtout dans le premier traité.

Il aurait été également intéressant d'en apprendre un peu plus sur le choix de la terminologie. La traduction de *vernunft* par « intellect », correspondant à l'*intellectus* des philosophes, est explicitée dans les notes, mais celle à la fois de *meinunge* et de *gemüete* par « esprit » aurait mérité une explication.

Mais il s'agit d'un bon outil pour une première approche.

Waltraud VERLAGUET

Danièle IANCU-AGOU, dir., *Philippe le Bel et les Juifs du royaume de France (1306)*, Paris, Cerf, coll. « Nouvelle Gallia Judaica 7 », 2012. 23,5 cm. 295 p. ISBN 978-2-204-09663-8. € 37.

La collection « Nouvelle Gallia Judaica » publie en ce septième volume

les actes d'un congrès tenu à Montpellier en 2006 à l'occasion de la 700^e commémoration de l'expulsion des juifs du royaume de France décidée par Philippe le Bel en 1306. Une quinzaine d'articles explore, en cinq thèmes, les différents aspects de cet événement historique dont le document original n'a pas été conservé mais dont les conséquences furent comparables – selon l'historiographie juive prémoderne – à celle de la grande expulsion d'Espagne (1492). Le premier thème aborde la vie religieuse et culturelle des juifs de France sous l'angle contrasté de l'indépendance halakhique des juifs de Provence, demeurés autonomes face à la culture séfarade classique ou face à la culture ashkénaze, même lorsque celle-ci sera apportée par les exilés après 1306 (S. EMANUEL). Un second article expose l'influence des *tossafistes* français, en particulier R. Tam, dans la tradition talmudique provençale du XII^e siècle (A. REINER). Dans le deuxième thème, différents contextes juifs européens sont évoqués en variant les perspectives et les échelles. Les réseaux des marchands juifs et chrétiens entre Venise, La Crète et Marseille (R. SEGRE), les structures internes et les capacités d'accueil de l'*Aljama* de Valence (J. HINOJOSA MONTALVO), ou encore l'analyse de l'exil des juifs du Languedoc-Roussillon vers la Catalogne et en particulier vers la Cerdagne fort bien documentée (C. DENJEAN) permettent d'avoir une idée des sentiers possibles, parfois « invisibles », qui s'offraient aux bannis. Dans un troisième temps, la date fatidique du 22 juillet 1306 est examinée plus en détail par trois contributions. La première évoque les mobiles de l'expulsion. Les conflits juridictionnels entre le roi de France et les seigneurs qui furent enregistrés après l'édit d'expulsion traduiraient avant tout l'objectif de réaffirmer la suprématie de l'autorité royale sur celle des seigneurs locaux, en particulier lors

de la prise de possession par des biens laissés par les juifs (C. BALASSE). Du côté des confins du royaume de France, à savoir le comté de Bourgogne, l'implantation des juifs ne fut, au contraire, pas affectée par le bannissement de 1306 comme le montre entre autres le registre de compte de l'association d'Héliot de Vesoul. L'expulsion, précédée de persécutions, ne fut effective qu'en 1322 (A. HOLTSMANN). Enfin, dans l'aire toulousaine, les tourments infligés aux juifs, entre l'expulsion de 1306 et le passage des pastoureaux en 1320-1321, ne demeurent pas moins encouragés par le pouvoir royal, suivant avant tout sa « logique fiscale et comptable macabre » (G. PASSERAT). La question du devenir des exilés français après 1306, quatrième thème, est jaugé à l'aune des contextes marseillais (J. SIBON) et aragonais (M. A. MOTIS DOLADER). Dans le premier cas, Marseille, grande et prospère communauté juive de Provence, n'aurait pas constitué un refuge pour les bannis du royaume de France, essentiellement du fait de conflits internes. Dans le cas de l'Aragon, les communautés juives se renforcèrent à l'arrivée des exilés de France car elles étaient appréciées (en tant que source de revenus pour le pouvoir) et protégées (en particulier grâce aux *fueros* qui reconnaissaient leurs droits fondamentaux). Pour finir, quatre contributions abordent la dernière thématique consacrée à la mémoire de l'événement dans l'historiographie. D'abord, le problème de la traçabilité de l'exil des juifs de France – surtout du Nord – vers les régions et pays voisins est rappelé (S. SCHWAZFUCHS). Le courant migratoire global est estimé de grande ampleur et les principales hypothèses existantes sont évoquées pour la Provence, l'Espagne, la Savoie, la Bourgogne, l'Alsace, le Saint Empire germanique. La question des (maigres) sources juives évoquant l'expulsion de France de 1306 (G. NAHON et A. DAVID)

est traitée à partir de quelques correspondances rabbiniques, de quelques commentaires individuels (tel celui du philosophe Gersonide sur Lévitique 26, 38), d'hymnes et d'élégies, et de chroniques tardives et méridionales (dont la première date de 1372). L'ensemble fait peu cas des juifs de France du Nord, et la question de leur assimilation par d'autres communautés reste débattue. Enfin, la dernière contribution (C. GROS) analyse le silence des chroniqueurs marchands florentins sur l'expulsion de 1306, à l'instar de Giovanni Villani dans sa *Nuova Cronica*, qui évoque toutefois l'affaire des « Billettes » de Paris en 1290. On notera que les deux premiers articles, un peu à part, évoquent le lieu de mémoire que représente Montpellier pour l'âge d'or juif médiéval (D. IANCU-AGOU), ainsi que de nouvelles interprétations topographiques concernant l'installation des juifs autour du bain rituel (*mikvé*) exhumé au n° 1 rue de la Barallerie (J.-L. VAYSSETTES). L'ouvrage est pourvu d'index fort utiles (noms, lieux, auteurs modernes et contemporains) et se trouve être une excellente synthèse sur cet évènement significatif de l'histoire des juifs de France, dans le cadre de l'expulsion progressive de cette minorité en Occident médiéval chrétien.

Élodie ATTIA

Evan HAEFELI, *New Netherland and the Dutch Origins of American Religious Liberty*, Philadelphie, Pa., Penn Press, coll. « Early American Studies », 2012. 23,5 cm. xvi-355 p. ISBN 978-0-8122-4408-3. US\$ 45/£ 29,50.

La liberté religieuse (entendue comme englobant la liberté de conscience et la liberté de culte), la tolérance de la

diversité et du pluralisme font partie des mythes fondateurs des États-Unis actuels, qui aiment se représenter comme une mosaïque multiculturelle apaisée. Vision classique de l'exceptionnalisme américain, dont *The Island at the Center of the World* de Russell Shorto avait été la déclinaison new-yorkaise voilà bientôt dix ans. Cette île autour de laquelle graviterait le cosmos tout entier, c'est Manhattan, siège de la Nouvelle-Amsterdam entre 1624 et 1664.

Evan HAEFELI (Université Columbia) fait partie de ces historiens américains et européens qui ont adopté une salutaire démarche dite « atlantique », voire globale, qui prône le décentrage géographique et culturel ainsi que le comparatisme. Comme le titre ne l'indique pas, le livre remet la Nouvelle-Néerlande dans le contexte de l'expansion néerlandaise du XVII^e siècle : il y est question du Brésil, de Curaçao (où l'illustre directeur-général Petrus Stuyvesant avait officié avant de se distinguer à la Nouvelle-Amsterdam), mais également de Batavia (Djakarta) ou Formose (Taiwan). La gestion néerlandaise de l'altérité confessionnelle apparaît ainsi dans toute la complexité que lui confèrent les différents contextes, si bien qu'il est en réalité impossible de parler d'une gestion au singulier.

H. fait également la part belle à la métropole, ces Provinces-Unies révoltées contre l'Espagne auxquelles il consacre suffisamment d'espace pour que le lecteur saisisse bien à la fois les spécificités de la Nouvelle-Néerlande mais également les continuités entre l'ancien et le nouveau monde. Il distingue d'ailleurs fort à propos Amsterdam, urbaine et cosmopolite, des provinces plus rurales, conservatrices et plus farouchement calvinistes : il apparaît ainsi que la Nouvelle-Néerlande était en réalité plus proche de ces dernières que d'Amsterdam. Paradoxalement, l'auteur montre que,